

## La population mayennaise au 1<sup>er</sup> janvier 2018 Ce que nous en dit le recensement

**L**e 30 juin 2021, l'Insee a mis en ligne l'ensemble des résultats du recensement de la population correspondant au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (sauf les données intra-communales qui ne sont pas encore disponibles). Chaque année, ce sont des millions de chiffres qui sortent ainsi, actualisés, sur sept thèmes : « Évolution et structure de la population », « Couples – Familles – Ménages », « Logements », « Diplômes – Formation », « Population active – Emploi – Chômage », « Caractéristique de l'emploi », « Étrangers – Immigrés ».

Depuis 2006, l'Insee diffuse les données issues des recensements annuels, ce qui permet d'accéder à des données régulièrement actualisées et donc assez récentes (trois ans et demi).

Ces données sont téléchargeables et accessibles depuis un logiciel de traitement de données. De plus, des données cartographiées, interactives, et dont la prise en main est relativement facile, sont également accessibles.

L'inconvénient : une masse d'informations tellement dense qu'il est difficile de les exploiter de façon exhaustive, même pour un territoire donné, avec le risque de passer à côté d'informations essentielles, en particulier des renversements de tendances.

Nous retenons ici les données présentées par l'Insee dans la rubrique « Comparaisons régionales et départementales »<sup>(1)</sup>.

\*\*

Sur l'année 2017, pas de grand chamboulement dans la population mayennaise. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les familles se caractérisent toujours par un faible taux de familles monoparentales (10,3 %). En outre, plus de la moitié des familles mayennaises sont sans enfant au sein du

ménage (52 %). Un peu plus d'un ménage mayennais sur trois est constitué d'une seule personne (39 %).

► cf. pages 2 à 4

Concernant les logements, 86 % sont recensés comme « résidences principales ». Parmi celles-ci, 81 % sont des maisons ; il y a peu de résidences secondaires. Par ailleurs, 66 % des occupants sont propriétaires.

► cf. pages 4 et 5

Le taux d'équipement automobile reste également identique aux chiffres de 2017 : 44 % des ménages mayennais ont deux voitures ou plus.

► cf. pages 5 et 6

Pour ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'activité, le statut et les conditions d'emploi, le département, comme l'année précédente, occupe les premières places.

► cf. pages 6 à 8

Quant à la population étrangère et la population immigrée, les taux restent très faibles, quasiment identiques à ceux au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

► cf. pages 9 et 10



### À lire également

- « [Un guide pour "naviguer" sur le site de l'Insee](#) », site Internet du CÉAS ([www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)), rubriques « Démographie », puis « Méthodologie ».
- « [Population municipale des communes mayennaises de 1990 à 2018 \(source Insee – traitement : CÉAS de la Mayenne\)](#) », site Internet du CÉAS ([www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)), rubriques « Démographie », puis « Analyse sociodémographique ».

(1) – [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique « Statistiques », critères « Données », « Chiffres-clés », « Toutes les régions ou tous les départements ».

(2) – Article accessible sur le site Internet du CÉAS : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org), rubriques « Démographie » et « Analyse sociodémographique de la Mayenne ».

# Composition des familles

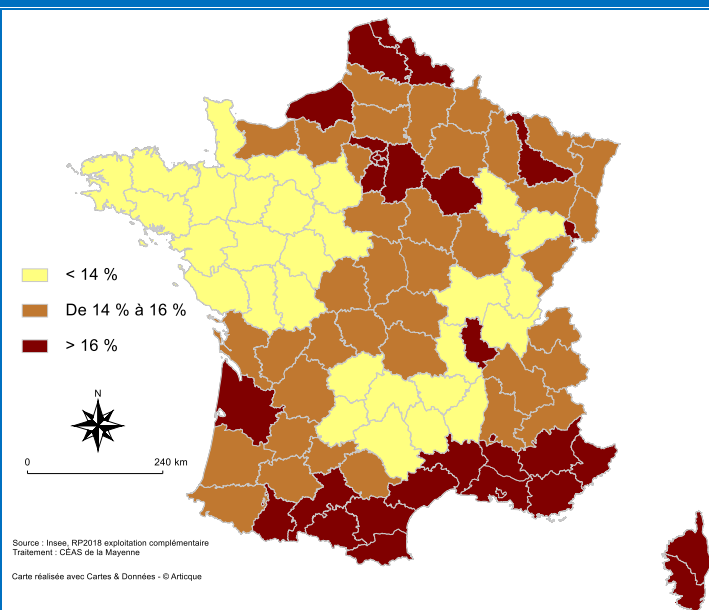
## Peu de situations monoparentales en Mayenne

Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple, avec le cas échéant son ou ses enfants, quel qu'en soit l'âge, vivant au sein du ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfants (famille monoparentale), selon les mêmes critères que mentionné ci-dessus. Selon cette définition, un enfant peut ainsi avoir plus de 25 ans.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le recensement enregistre quelque 86 700 familles en Mayenne. Parmi celles-ci, 48,5 % sont composées d'un couple sans enfant (46,5 % pour la région et 42,9 % pour la France métropolitaine) ; 41,1 % d'un couple avec enfant(s), quel qu'en soit l'âge (41,4 % pour les Pays de la Loire et 41,2 % pour la France métropolitaine) ; 10,3 % sont constituées d'une femme ou d'un homme seul avec enfant(s), quel qu'en soit l'âge, et sont ainsi des familles monoparentales (12,1 % pour la région et 15,9 % pour la France métropolitaine).

En Mayenne, la proportion de femmes et d'hommes seuls avec enfant(s) est faible. Les femmes seules avec enfant(s) représentent 8,1 % du nombre total de familles ; le département est à l'avant-dernière place, juste avant la Vendée (7,9 %). Pour les hommes seuls avec enfant(s), ils représentent seulement 2,2 % des familles. Là aussi le taux est très faible. Le département se classe également à l'avant-dernier rang avant la Vendée

Carte 1 – Part des familles monoparentales, par département (recensement 2018)



*On observe un fort taux de familles monoparentales dans la Région parisienne, le nord-est de la France et surtout l'extrême-sud du territoire. Au-delà de l'impact possible des grands pôles urbains, les explications sont peu évidentes.*

(2,1 %). Dans les familles monoparentales, l'adulte est beaucoup plus souvent une femme qu'un homme.

# Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

## Majoritairement un ou deux enfants

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son ou ses parents avec lequel ou lesquels elle forme une famille, quel que soit son âge. En outre, l'enfant d'une famille doit être

célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant(s) vivant dans le ménage (il constituerait alors une famille en tant qu'adulte). Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille, mais l'Insee retient les enfants âgés

Tableau 1 – Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
<b>Nombre de familles</b>	86 707	1 058 830	17 884 216
<b>Part des familles sans enfant (%)</b>	52,4 %	50,5 %	49,3 %
<b>Part des familles avec un enfant (%)</b>	17,3 %	19,1 %	21,8 %
<b>Part des familles avec deux enfants (%)</b>	19,9 %	20,8 %	19,8 %
<b>Part des familles avec trois enfants (%)</b>	8,2 %	7,7 %	6,8 %
<b>Part des familles avec quatre enfants ou plus (%)</b>	2,2 %	1,9 %	2,3 %

Source : Insee, recensement 2018

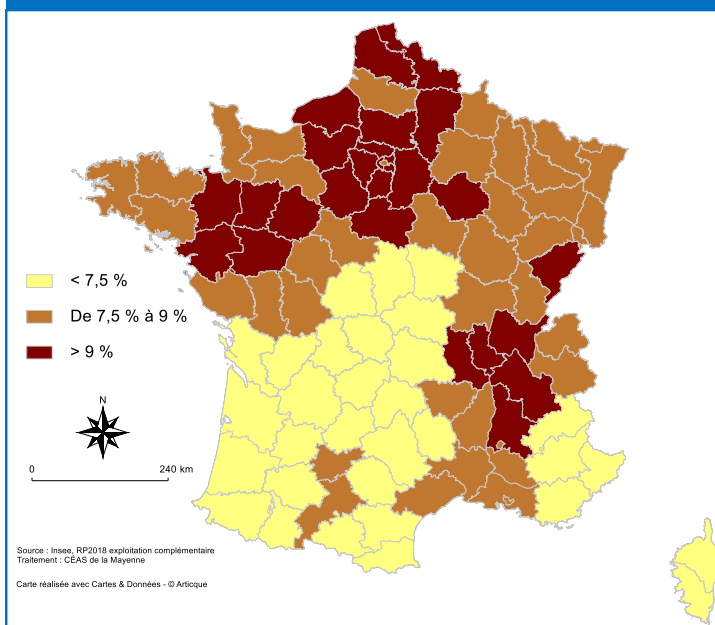
de moins de 25 ans dans la diffusion de nombreuses données... L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les 86 707 familles mayennaises représentent 8,2 % des familles ligériennes (qui sont au nombre de 1,058 million). Parmi ces quelque 86 700 familles, un peu plus de la moitié sont recensées « sans enfant de moins de 25 ans » (52,4 %). Cette part est plus élevée que celle des Pays de la Loire (50,5 %) et de la France métropolitaine (49,3 %). Cette situation locale peut traduire une décohabitation plus précoce (poursuite d'études hors département, indépendance résidentielle par l'accès à un emploi...). La part de la population âgée en couple impacte également cet indicateur (enfants ayant quitté le ménage).

La Mayenne se caractérise comme le département métropolitain ayant la plus faible part de familles avec un seul enfant de moins de 25 ans : 17,3 %, contre 19,1 % pour les Pays de la Loire et 21,8 % pour la France métropolitaine.

La Mayenne se distingue également pour sa proportion importante de familles avec trois enfants de moins de 25 ans. Avec un taux de 8,2 %, le département se classe au 10<sup>e</sup> rang, derrière la Seine-Saint-Denis (11,5 %), le Val-d'Oise (10,0 %), la Seine-et-Marne (8,9 %), l'Es-

**Carte 2 – Part des familles avec trois enfants ou plus de moins de 25 ans, par département (recensement 2018)**



*Les familles nombreuses (trois enfants ou plus) se retrouvent surtout dans la région parisienne, le nord de la France, la région Rhône-Alpes (départements de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Loire) et le nord-ouest (départements de l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe).*

sonne (8,7 %), le Maine-et-Loire et le Nord (8,6 %), les Yvelines, le Val-de-Marne et le Rhône (8,5 %).

## Ménages selon leur taille

### Plus d'un sur trois est constitué d'une seule personne

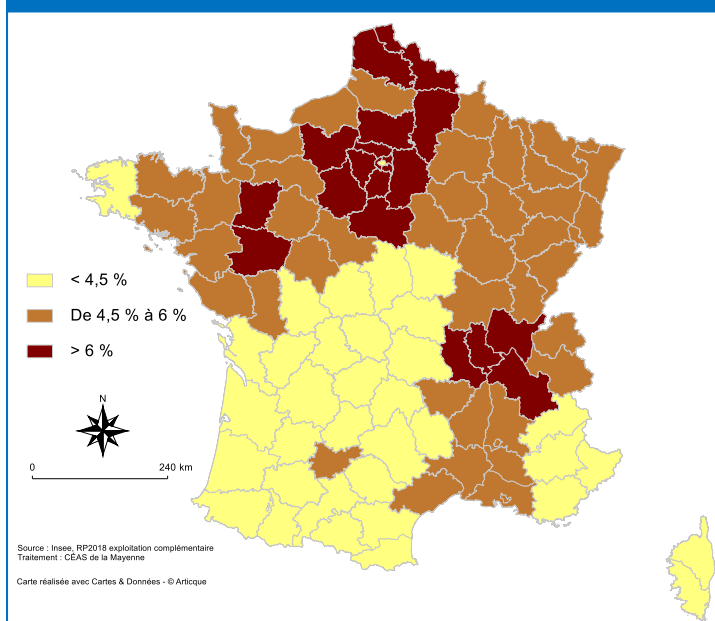
Au sens du recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Mayenne compte près de 134 700 ménages. Ces ménages représentent 8 % des ménages ligériens (1,6 million de ménages dans les Pays de la Loire et 28,9 millions en France métropolitaine).

Parmi ces quelque 134 700 ménages en Mayenne, 34,7 % sont constitués d'une seule personne (18,8 % d'une femme, 15,9 % d'un homme). Cette proportion est légèrement inférieure à celle des Pays de la Loire (35,5 %) et à celle de la France métropolitaine (36,9 %). L'occupant peut relever des diverses tranches d'âge.

En Mayenne, les ménages de deux personnes sont les plus nombreux (35,3 %). Leur proportion est plus élevée

**Carte 3 – Part des ménages de cinq personnes ou plus, par département (recensement 2018)**



*Les ménages de cinq personnes ou plus se trouvent principalement dans la région parisienne, le nord de la France, la région lyonnaise et les départements du Maine-et-Loire et de la Mayenne.*

qu'en Pays de la Loire (34,3 %) et qu'en France métropolitaine (32,7 %).

Par ailleurs, avec 6,4 % de ménages constitués de cinq personnes ou plus, la Mayenne se classe au 15<sup>e</sup> rang des départements ayant les taux les plus élevés (cf. carte 3), ex aequo avec le Maine-et-Loire et derrière les départements de la région parisienne : Seine-Saint-Denis (12,2 %), Val-d'Oise (11,1 %), Seine-et-Marne (8,9 %), Essonne (8,7 %), Yvelines (8,2 %), Val-de-

Marne (7,8 %), Oise (7,5 %)... Les taux les moins élevés sont dans les départements du Cantal et du Lot (3,0 %), de la Creuse et des Hautes-Pyrénées (3,3 %).

L'Insee a calculé le nombre moyen de personnes par ménage. Ainsi, en Mayenne, toujours au 1<sup>er</sup> janvier 2018, il est de 2,2 personnes (comme dans les Pays de la Loire et la France métropolitaine) – classant le département au 16<sup>e</sup> rang.

## Logements selon leur catégorie

### Très peu de résidences secondaires en Mayenne

Selon l'Insee, un logement est défini du point de vue de son utilisation. S'il est utilisé pour l'habitation, il doit être :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

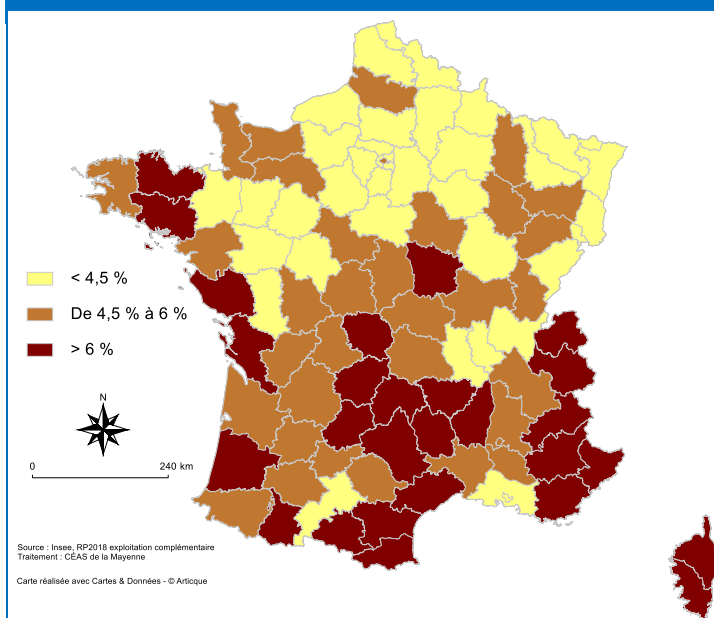
Les logements sont répartis en plusieurs catégories : résidences principales, résidences secondaires ou logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les logements-foyers pour personnes âgées (aujourd'hui résidences autonomie), les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobil-homes, etc.).

\*\*

En Mayenne, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Insee a recensé, très exactement, 157 552 logements : 85,6 % sont identifiés comme « résidences principales » (82,8 % dans les Pays de la Loire et 82,1 % en France métropolitaine) ; 5,3 % comme « résidences secondaires ou logements occasionnels » (10,7 % dans la région et 9,8 % en

Carte 4 – Part des résidences secondaires ou logements occasionnels, par département (recensement 2018)



*On peut sans doute faire l'hypothèse que la faible part des résidences secondaires ou logements occasionnels en Mayenne par rapport aux départements les mieux dotés, est à rapprocher de l'offre touristique des départements côtiers ou montagnards.*

France métropolitaine) et 9,1 % comme « logements vacants » (6,5 % dans les Pays de la Loire et 8,1 % en France métropolitaine).

## Résidences principales : types et statuts d'occupation

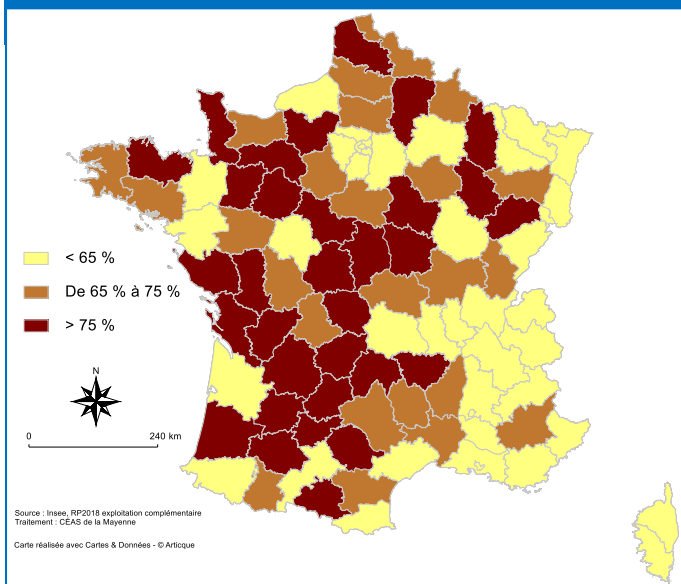
### 81 % de maisons ; 66 % de propriétaires en Mayenne

Par définition, une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage. Depuis 2005, l'Insee prend en compte le fait qu'une même rési-

dence principale peut être occupée par plusieurs ménages si ceux-ci ont des budgets séparés. L'Insee distingue trois types de résidences principales : les mai-



**Carte 5 – Part des maisons sur l'ensemble des résidences principales, par département (recensement 2018)**



Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Mayenne fait partie des dix-sept départements métropolitains qui ont une proportion de maisons supérieure à 80 % – et donc une proportion d'appartements inférieure à 20 %.

sons, les appartements et les « autres types de logement ».

En Mayenne, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sur les 134 870 résidences principales recensées (exploitation principale du recensement), 81,0 % sont des maisons ; 18,3 % des appartements et 0,7 % d'« autres types de logement ». Les maisons sont typiques de l'habitat d'un département largement rural.

Dans les Pays de la Loire et la France métropolitaine, si la proportion des « autres types de logement » est identique à celle de la Mayenne, on constate une nette différence entre la part des maisons et des appartements.

En effet, dans les Pays de la Loire, les maisons représentent 72,2 % des résidences principales et les appartements, 27,0 % ; en France métropolitaine, la proportion de maisons est de 56,1 % alors qu'il y a 43,0 % d'appartements.

## Taux d'équipement automobile

### 44 % des ménages mayennais ont deux voitures ou plus

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 88,8 % des ménages mayennais ont déclaré être équipés d'au moins une voiture : 45,2 % d'une seule voiture ; 43,6 % de deux voitures ou plus.

Avec ce taux de 88,8 %, le département se classe au 13<sup>e</sup> rang des départementaux métropolitains. Aux pre-

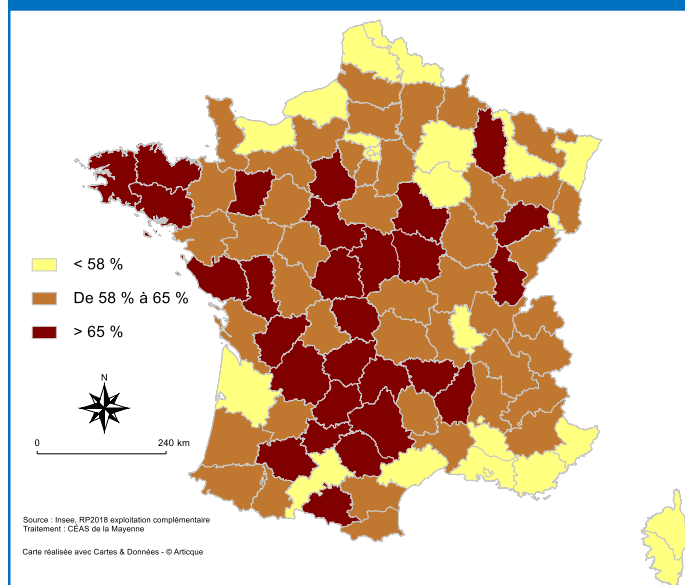
Aux premières places pour le taux de maisons, on trouve la Vendée (87,2 %), les Deux-Sèvres (86,5 %), la Creuse (84,8 %), la Dordogne (84,0%), les Côtes-d'Armor (83,2 %), le Gers (83,0 %), l'Indre (82,8 %), la Charente (82,6 %), le Lot (82,5 %) et la Mayenne (81,0 %).

Avec le type de résidence principale, l'Insee recense également le statut d'occupation. On trouve :

- Les propriétaires, regroupant les ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- Les locataires ou sous-locataires, regroupant les ménages qui s'acquittent d'un loyer, quel que soit le type de logement ;
- Les « logés gratuitement » : ceux qui ne sont pas propriétaires ou qui ne paient pas de loyer.

Ainsi, en Mayenne, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 66,2 % des ménages sont propriétaires d'une résidence principale – classant le département au 23<sup>e</sup> rang.

**Carte 6 – Part des propriétaires de résidence principale, par département (recensement 2018)**



Le département de la Mayenne se démarque par rapport à ses départements voisins. Alors que la Mayenne a un taux de propriétaires de 66,2 %, les départements voisins oscillent entre 58,9 % pour l'Ille-et-Vilaine et 64,2 % pour la Sarthe. Ce sont des départements avec un grand pôle urbain regroupant un volume important d'habitat locatif social.

mières places, on trouve la Vendée (91,8 %), les Landes (91,6 %), l'Ain (91,0%), le Gers (90,7 %), le Tarn-et-Garonne (90,3 %), l'Ardèche (90,0 %)...

Si 88,8 % des ménages mayennais ont au moins une voiture (45,2 % une seule et 43,6 % au moins deux), le

taux est seulement de 87,2 % dans les Pays de la Loire (respectivement 46,3 % et 40,8 %) et de 81,3 % en France métropolitaine (respectivement 46,6 % et 34,7 %). C'est à Paris que le taux d'équipement est le

plus bas : 33,3 % des ménages ont au moins une voiture (29,5 % une seule et 4,1 % au moins deux). La capitale est relativement bien couverte au niveau des transports en commun. Leur densité explique les écarts.

## Taux d'activité en Mayenne

### Première(s) place(s) pour les populations de 25 à 54 ans

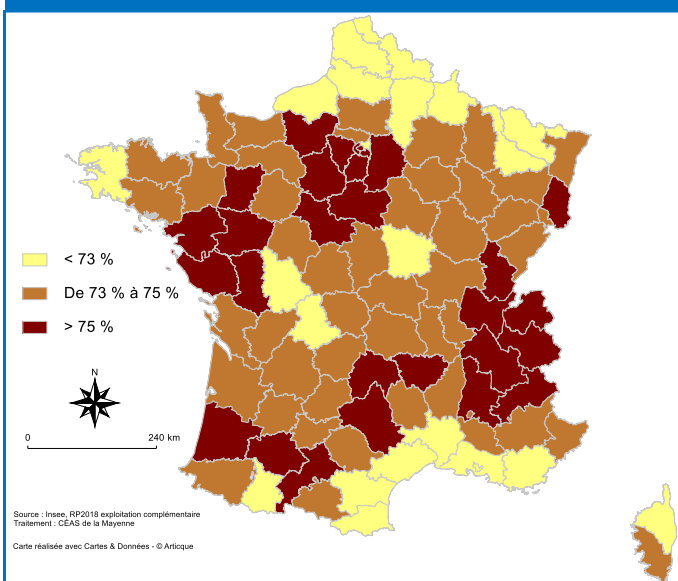
Le taux d'activité selon le recensement est le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) rapporté à l'ensemble de la population correspondante. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 138 736 Mayennais de 15 à 64 ans sont considérés comme actifs (66 519 femmes et 72 217 hommes), soit un taux d'activité de 76,3 %. Il est de 75,8 % pour la région des Pays de la Loire et de 74,3 % en France métropolitaine.

Pour la population des 25 à 54 ans, ce taux d'activité atteint 94,1 %, classant le département au deuxième rang, juste derrière la Vendée (94,3 %). Le taux est de

93,7 % pour les Pays de la Loire et de 90,6 % en France métropolitaine.

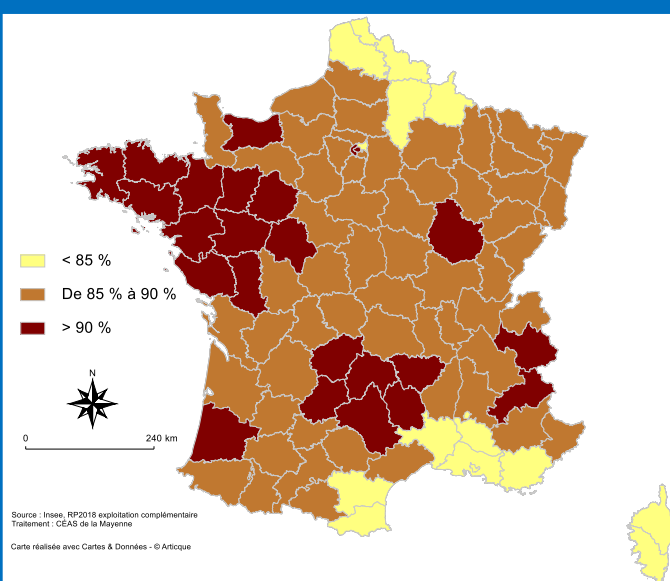
Si on retient le taux d'activité des femmes mayennaises, celles de 25 à 54 ans sont également aux premières places (92,5 %), juste derrière la Vendée (92,6 %). Le taux mayennais est moindre pour l'ensemble des femmes de 15 à 64 ans (74,3 %, 8<sup>e</sup> rang). Pour les hommes mayennais, le taux d'activité est de 95,6 % pour les 25 à 54 ans (5<sup>e</sup> rang) et de 78,1 % pour les 15 à 64 ans (16<sup>e</sup> rang). Ces taux élevés sont liés au taux de propriétaires, aux secteurs d'activité, aux revenus...

Carte 7 – Taux d'activité des 15 à 64 ans, par département (recensement 2018)



Cinq zones se démarquent dans le paysage de la France métropolitaine : le sud de la région parisienne, les Pays de la Loire (hors Sarthe), la région lyonnaise, le sud-ouest et le quasi-centre.

Carte 8 – Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans, par département (recensement 2018)



Le grand ouest de la France enregistre des taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans, supérieurs à 90 %, rejoint par les départements autour du Cantal.

## Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle

### 31 % des Mayennais sont ouvriers

La population active regroupe la population active occupée (appelée également « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Il existe actuellement trois approches de la population active selon le type d'observation statistique : la population active au sens du Bureau international du travail

**Tableau 2 – Population active (15 à 64 ans) par catégorie socioprofessionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (Mayenne, Pays de la Loire, France métropolitaine)**

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
<b>Agriculteurs exploitants</b>	4,8 %	2,0 %	1,3 %
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	5,2 %	5,7 %	6,0 %
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	9,2 %	13,6 %	16,8 %
<b>Professions intermédiaires</b>	22,6 %	24,8 %	25,0 %
<b>Employés</b>	26,0 %	26,8 %	28,1 %
<b>Ouvriers</b>	31,4 %	26,0 %	21,3 %
<b>Autres</b>	0,8 %	1,1 %	1,5 %

Source : Insee, recensement 2018

(BIT) ; celle au sens du recensement de la population – c'est celle que nous présentons ici – ; enfin celle au sein de la comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement comprend les personnes qui :

- exercent une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aident une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- sont apprentis ou stagiaires rémunérés ;
- sont au chômage, à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- sont étudiants ou retraités, mais occupant un emploi.

Sont exclus de la population active les chômeurs qui précisent ne pas rechercher d'emploi.

La Mayenne est d'abord un département « ouvrier » : près d'un actif sur trois (31,4 %) relève de cette catégo-

rie socioprofessionnelle. Le taux d'ouvriers est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (26,0 %) et de la France métropolitaine (21,3 %). Avec ce taux de 31,4 %, la Mayenne se classe au premier rang.

La Mayenne est également un département « agricole » avec 4,8 % d'agriculteurs exploitants. Le taux est peu élevé, mais il est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (2,0 %) et de la France métropolitaine (1,3 %). Pour cette catégorie, le département se classe au 7<sup>e</sup> rang, juste après le Cantal (9,5 %), la Lozère (8,9 %), la Creuse (8,2 %), l'Aveyron (7,5 %), le Gers (6,2 %) et le Lot (5,0 %).

Proportionnellement, la Mayenne compte moins d'actifs relevant des professions intermédiaires et, surtout, des cadres et professions intellectuelles supérieures. Pour cette dernière catégorie, l'écart entre le département et la région est de 4,4 points de pourcentage ; il est de 7,6 points avec la France métropolitaine.

## Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus

### Mayenne : 7,2 % en situation précaire

Au sens du recensement, un salarié est une personne qui travaille, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Il s'agit des titulaires de la fonction publique, des personnes du secteur privé bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée ou déterminée, d'une mission d'intérim, des emplois aidés, des apprentis ou stagiaires. Par opposition, un non-salarié travaille, mais est rémunéré sous une autre forme qu'un salaire : il s'agit des indépendants, des employeurs, des aidants familiaux...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Mayenne compte 127 533 personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi. Parmi cette population, 85,8 % (109 360) sont salariés (87,5 % dans

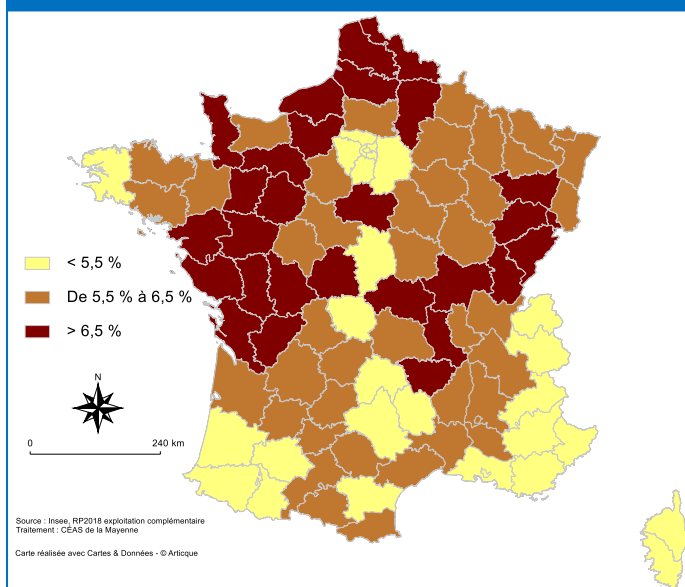
les Pays de la Loire et 86,9 % en France métropolitaine) et 14,2 % (18 173) sont non-salariés (respectivement 12,5 % et 13,1 %).

En outre, 83,7 % des 109 360 salariés sont titulaires de la fonction publique ou ont un contrat à durée indéterminée (83,7 % pour les Pays de la Loire et 84,5 % pour la France métropolitaine) ; 9,1 % sont salariés avec un contrat à durée déterminée (9,6 % pour la région et 9,7 % pour la France métropolitaine) ; et 7,2 % ont un autre type de contrat – que l'on peut considérer comme un emploi précaire (6,8 % pour les Pays de la Loire et 5,8 % pour la France métropolitaine). Avec ce taux de 7,2 %, la Mayenne se classe au 5<sup>e</sup> rang des départements ayant les taux les plus élevés.

Les non-salariés (18 173) se répartissent ainsi : 57,2 % sont indépendants ; 41,5 % sont employeurs, et 1,3 % sont aidants familiaux.

- Si 57,2 % des non-salariés sont des indépendants en Mayenne, le taux est de 56,1 % dans les Pays de la Loire et de 58,7 % en France métropolitaine.
- Si 41,5 % sont des employeurs en Mayenne, le taux est de 42,7 % pour la région et de 40,0 % en France métropolitaine.
- Enfin, si 1,3 % sont des aidants familiaux dans le département, les Pays de la Loire et la France métropolitaine ont approximativement le même taux.

Carte 9 – Part des emplois précaires parmi les salariés, par département (recensement 2018)



*La part des emplois précaires est peu élevée en région parisienne, dans le sud-est et le sud-ouest de la France, ainsi qu'en Corse.*

## Salariés (15 à 64 ans) et quotité de travail

### 26 % des femmes travaillent à temps partiel

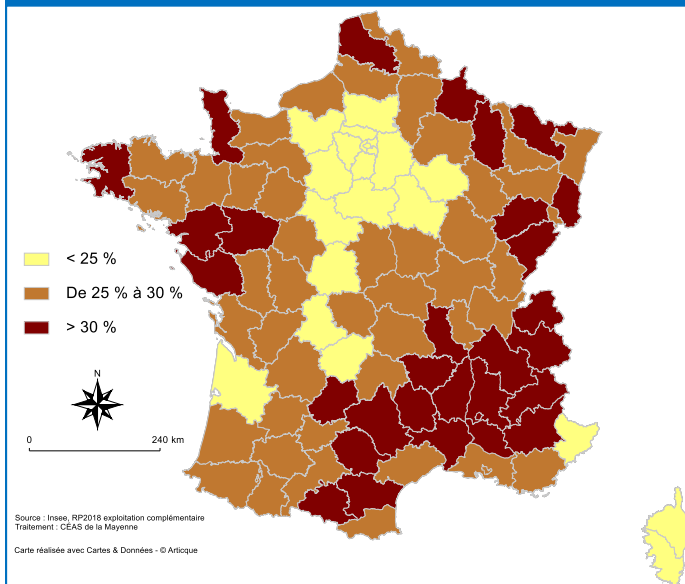
Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le département compte 108 662 salariés de 15 à 64 ans, dont 49,7 % de femmes (54 001) et 50,2 % d'hommes (54 660). La proportion est quasiment identique pour les Pays de la Loire (49,9 % de femmes, contre 50,1 % d'hommes). En France métropolitaine, les proportions sont à l'inverse de celles de la région (50,1 % de femmes ; 49,9 % d'hommes).

Concernant plus spécifiquement les salariés à temps partiel, l'Insee en recense 16,4 % en Mayenne (27,4 % des femmes et 6,6 % des hommes).

La proportion de femmes à temps partiel est plus élevée dans les Pays de la Loire (30,6 %), mais légèrement moins élevée en France métropolitaine (26,3 %).

Avec ce taux de 27,4 %, la Mayenne se classe au 64<sup>e</sup> rang. Elle est le département ligérien ayant le plus faible taux (29 % en Sarthe, 31 % en Vendée, 31 % dans le Maine-et-Loire et 32 % en Loire-Atlantique). Le taux relativement faible en Mayenne est probablement à mettre en perspective avec la part d'ouvriers et le niveau des salaires.

Carte 10 – Part des salariées à temps partiel, par département (recensement 2018)



*Les départements de la région parisienne, d'une partie du centre et de la Corse enregistrent les taux les plus faibles de temps partiel pour les femmes.*





# Population étrangère en Mayenne

## 2,9 % de la population totale

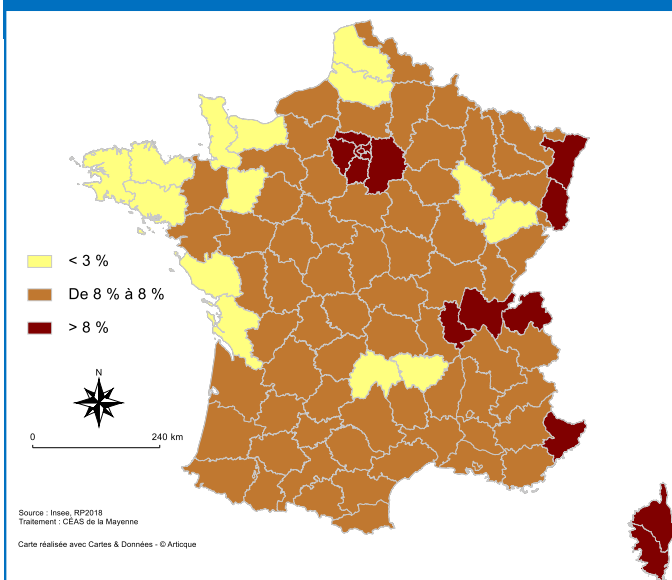
Pour le recensement, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées, en France, comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré : il peut être né en France (les mineurs notamment).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, environ 8 800 étrangers ont été recensés en Mayenne (7,6 % de l'ensemble des étrangers recensés dans les Pays de la Loire).

Toujours à la même date et en Mayenne, les femmes représentent 48,9 % de l'ensemble des étrangers recensés, et les hommes 51,1 % (respectivement 49,0 % et 51,0 % pour les Pays de la Loire).

Concernant les tranches d'âge, avec un taux de 44,5 %, les 25 à 54 ans sont les plus représentés en Mayenne (alors que le taux est de 50,3 % dans les Pays de la Loire), contre 29,0 % pour les moins de 25 ans (32,6 % dans la région) et 26,5 % pour les 55 ans ou plus (17,0 %) – cf. tableau 3. Comme les tranches d'âge sont d'amplitude inégale, ce sont surtout les comparaisons entre territoires qui sont ici pertinentes.

Carte 11 – Part de la population étrangère, par département (recensement 2018)



Avec 2,9 % d'étrangers par rapport à la population totale, la Mayenne fait partie des quatorze départements métropolitains ayant un taux inférieur à 3 %. Il s'agit des départements suivants : la Vendée (1,7 %), le Cantal (1,8 %), le Pas-de-Calais (1,9 %), la Manche (2,0 %), le Finistère (2,3 %), la Haute-Loire (2,4 %), la Charente-Maritime (2,5 %), la Somme, le Morbihan et le Calvados (2,6 %), la Haute-Marne et les Côtes-d'Armor (2,7 %), la Haute-Saône et la Mayenne (2,9 %).

Globalement, les Européens représentent au total 50,5 % de la population étrangère en Mayenne ; les Africains, 39,7 %.

Dans les tableaux publiés, l'Insee distingue les nationalités marocaine (8,0 % de la population étrangère en Mayenne), algérienne (4,9 %), tunisienne (3,0 %) et turque (0,8 %).

Tableau 3 – Population étrangère par sexe et âge en 2018 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Moins de 25 ans</b>	14,2 %	16,1 %	<b>30,3 %</b>
<b>De 25 à 54 ans</b>	22,4 %	21,0 %	<b>43,4 %</b>
<b>55 ans ou plus</b>	12,3 %	14,0 %	<b>26,3 %</b>
<b>Total</b>	<b>48,9 %</b>	<b>51,1 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Insee, recensement 2018

### 20,4 % des étrangers recensés en Mayenne proviennent de l'Union européenne

Le recensement permet également de connaître certaines nationalités pour la population étrangère. Les choix du pays d'origine par l'Insee renvoient à l'histoire de l'immigration. Ainsi, en Mayenne, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sur les quelque 8 800 étrangers recensés (2,9 % de la population totale), 20,4 % proviennent de l'Union européenne à vingt-sept (24,6 % pour les Pays de la Loire et 31,1 % pour la France métropolitaine).





# Population immigrée en Mayenne

## 11 100 habitants, dont 19 % de l'Union européenne

Selon la définition retenue par le Haut Conseil à l'intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir Français (les autres restant étrangers).

Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : une personne continue à appartenir à la population immigrée même si elle devient française par acquisition de la nationalité française. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

\*\*

En 2018, en Mayenne, 11 107 habitants ont été recensés comme « immigrés », représentant 3,6 % de la population totale. Ce taux est inférieur à celui des Pays de la Loire (4,1 %) et de la France métropolitaine (9,8 %).

La Mayenne fait partie des neuf départements métropolitains ayant le plus faible taux, avant la Vendée et le

Tableau 4 – Population immigrée par sexe et âge en 2018 (Mayenne)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 25 ans	8,9 %	10,8 %	19,7 %
De 25 à 54 ans	24,9 %	24,1 %	49,0 %
55 ans ou plus	14,9 %	16,4 %	31,3 %
Total	48,7 %	51,3 %	100,0 %

Source : Insee, recensement 2018

Cantal (2,5 %), le Pas-de-Calais et la Manche (2,6 %), le Finistère (3,1 %), le Morbihan (3,3), la Haute-Loire (3,5 %) et les Côtes-d'Armor (3,6 %).

Toujours en Mayenne et au 1<sup>er</sup> janvier 2018, parmi ces quelque 11 100 immigrés, 18,9 % sont issus d'un pays de l'Union européenne (à vingt-sept) – inférieur à celui des Pays de la Loire (21,2 %) et de la France métropolitaine (27,5 %).

Les données de l'Insee permettent d'identifier la population immigrée par sexe et grand groupe d'âge. Ainsi, en Mayenne, 48,7 % sont des femmes et, donc, 51,3 % sont des hommes.

Un peu moins d'un immigré sur deux est âgé de 25 à 54 ans (49,0 %). Les 55 ans ou plus en regroupent 31,3 %. Enfin, les moins de 25 ans constituent 19,7 % de l'effectif total.

### Perte d'environ 1 300 emplois en Mayenne sur cinq ans

En recourant aux données les plus récentes du recensement de population établies au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le CÉAS a actualisé son *Cahier sociodémographique* n° 2, consacré à la population active et aux emplois dans le département. Le document est accessible par les rubriques « Publications » ou « Économie et emploi » (puis « Emploi »). Au sommaire :

- ✓ Au cinquième rang national pour le taux d'emploi.
- ✓ 56 % d'ouvriers ou employés – Le nombre d'agriculteurs en baisse constante.
- ✓ Baisse de l'emploi depuis 2011.
- ✓ 21 % des emplois relèvent de l'industrie (12 % en France).
- ✓ 13,6 % des emplois sont temporaires et/ou précaires.



### L'accélération du nombre des personnes dites « âgées »

De même, le CÉAS a actualisé son *Cahier sociodémographique* n° 3, consacré à la population dite « âgée » dans le département. Le document est accessible par les rubriques « Publications » ou « Gérontologie » (puis « Approche démographique »). Au sommaire :

- ✓ La Mayenne est un département qui reste plutôt « jeune ».
- ✓ Où trouve-t-on le plus de personnes « âgées » en Mayenne ? Une double lecture possible...
- ✓ La forte hausse des octogénaires est passée quasiment inaperçue.
- ✓ Les personnes « âgées » vivent majoritairement chez elles.
- ✓ Vivre à domicile... souvent seul.
- ✓ De nouvelles « secousses » au moins jusqu'en 2040.

